



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 28 janvier 2008

Mots-clés : SYNDICAT PROFESSIONNEL / INFORMATIQUE / ASSURANCE / QUALITÉ / PME / TPE

Partenaire officiel du salon IT Partners, le 3SCI, Syndicat des Sociétés de Service et des Conseils en Informatique, poursuit sa politique de développement

Le 3SCI est présent au salon IT Partners, qui se tient les 5 et 6 février prochains
à Disneyland Paris, sur le stand C108
Plan d'accès : RER A – Arrêt Marne-la-Vallée Chessy.

▪ **Le 3SCI, Syndicat des Sociétés de Service et des Conseils en Informatique, a été créé pour représenter, conseiller et défendre les TPE et PME informatiques dans leur développement. ▪ Il présentera, sur le salon IT Partners, son offre de services mutualisés, en particulier dans le domaine de l'assurance.**

Le monde de l'informatique fourmille de petites, voire très petites structures, tant dans le domaine du conseil et de la distribution que de l'édition de logiciels ou de l'intégration de services... Comme toujours en pareil cas, les chefs d'entreprise manquent de spécialistes en interne et ne peuvent gérer certaines questions pointues dans de bonnes conditions. Le 3SCI a su identifier leurs principales attentes et apporter des réponses pertinentes, adaptées à ce secteur très concurrentiel et innovant.

Le 3SCI, Syndicat des Sociétés de Services et des Conseils en Informatique, est depuis sa création dirigé par des professionnels de l'informatique présents sur le terrain au quotidien.

Il propose un bouquet de services d'accompagnement pour le chef d'entreprise, totalement en phase avec les vrais besoins des TPE et PME, 95 % des entreprises du secteur. Le 3SCI tire également sa force, de son pouvoir de négociation avec ses fournisseurs et partenaires. La mutualisation des besoins et des risques lui permet d'obtenir des conditions tarifaires avantageuses dont bénéficient tous les adhérents.

Une offre complète et des garanties fortes en matière d'assurance

Responsabilité Civile Professionnelle (ou contrat RCP)

Le 3SCI propose une assurance Responsabilité Civile Professionnelle à un tarif très compétitif, adossée à une formation « déontologie & qualité » dont l'action préventive a fortement diminué le taux de sinistralité. Cette offre permet aux adhérents de bénéficier de tarifs optimisés dans le cadre du contrat groupe élaboré avec l'assureur

partenaire AGF. « Nous proposons de surcroît à nos adhérents, l'assistance d'un expert informatique et juridique dès qu'un contentieux apparaît. Cet ancien conseil auprès des assurances AGF et AXA peut même intervenir en tant que médiateur », précise Olivier Boudrand, secrétaire général du syndicat.

Une assurance perte d'emploi pour le chef d'entreprise

Partenaire de la Garantie Sociale des Chefs d'entreprise (GSC) gérée par le GAN, le 3SCI permet de souscrire une assurance chômage privée réservée aux mandataires sociaux. Ceux-ci peuvent ainsi se prémunir contre les conséquences immédiates d'une perte de revenu en cas de dépôt de bilan. Les cotisations versées constitueront un capital retraite si l'assurance n'a pas été utilisée au cours de l'activité professionnelle.

Du sur-mesure pour l'assurance multirisque, la mutuelle et la prévoyance

Le 3SCI propose à ses adhérents un contrat d'assurance dommages (ou multirisque bureau), une mutuelle santé, ainsi qu'un contrat prévoyance à des conditions avantageuses.

Une assistance juridique et sociale

Le 3SCI s'est entouré de conseils pour apporter une assistance directe à ses membres, sur toutes les questions juridiques, sociales et fiscales (législation, normes, réglementations, etc.).

L'adhésion au syndicat donne accès également à des tarifs privilégiés pour le dépôt de programmes sources auprès de l'Agence pour la protection des programmes (APP).

Information et Formation

Des programmes adaptés

Régulièrement, l'organisation syndicale convie ses adhérents à des conférences sur des questions d'actualité : financement et augmentation de capital ou, dernièrement, loi TEPA (loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat). Le 3SCI met également à la disposition de ses adhérents une lettre d'information mensuelle. La dernière édition consacrait un dossier à la question des heures supplémentaires appliquées aux métiers de l'informatique, dans le cadre de la loi TEPA.

Un label syndical pour la qualité

Le 3SCI a créé, en collaboration avec l'organisme de formation Didact-Qualia, le label syndical *Qualilog* qui permet d'obtenir une certification compatible ISO, dédiée à l'informatique. Le label sanctionne un cursus de 5 jours de formation (dont une journée préalable à la souscription au contrat RCP), suivi d'un audit sur pièces, d'un audit sur place et d'une formation applicative dédiée au personnel concerné.

À propos du 3SCI. Le 3SCI a été créé en 1985. Il s'est fixé comme mission l'aide au développement et à la pérennité des TPE et PME de l'informatique via la mise à disposition d'un ensemble de services et une représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des collectivités. L'organisation, qui compte aujourd'hui près de 300 adhérents, s'est dotée en 2006, d'un nouveau bureau. Il est dirigé par trois membres : **son président, Michel Quinot**, à la tête d'une société de conseils, **son secrétaire général, Olivier Bouderand**, P-DG d'une société d'édition de logiciels, et **son trésorier, Jacques Chevignard**, gérant d'une société de services et de distribution informatique.

Pour en savoir plus : www.3sci.fr

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com ■ Cathy Lacides, cathy@agence-C3M.com

3SCI ■ Olivier Bouderand, secrétaire général ■ 19, rue Rosenwald, 75015 Paris – Tél. : 01 47 07 02 99 - info@3sci.fr